



Epidémie de COVID 19 - Coronavirus

Note 22

SGEC/2020/360
20/04/2020

DESTINATAIRES : Directeurs diocésains,
Organisations professionnelles de chefs d'établissements

POUR DIFFUSION AUX CHEFS D'ETABLISSEMENT

POUR INFORMATION : Commission Permanente
Secrétaires Généraux de la Fnogec, du Cneap, de Formiris, de
l'UGSEL et de l'APEL nationale

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

A la suite de l'allocution du Président de la République annonçant, si l'épidémie continue d'évoluer favorablement, une réouverture progressive des établissements scolaires à partir du lundi 11 mai, vous êtes nombreux à vous interroger sur les conditions de cette reprise d'activités des établissements. Comme nous le faisons depuis le début de la crise sanitaire, nous ne diffuserons des informations sur cette reprise que lorsque nous aurons reçu, du gouvernement, des informations fiables permettant de vous communiquer une information précise et opérationnelle. Il nous semble en effet inutile de conjecturer sur de multiples hypothèses dénuées de tout fondement.

La présente note 22, brève, a donc pour seul objectif de vous communiquer une information importante sur la fourniture de masques en prévision de la réouverture du 11 mai.

Dès que nous en aurons connaissance nous vous fournirons, au fur et à mesure de leurs publications, toutes les informations nécessaires à la réouverture des établissements et dans l'attente nous vous souhaitons une bonne reprise dans le cadre de la continuité pédagogique ou un repos bien mérité si vous êtes en vacances de Pâques.

Je vous suis reconnaissant de bien vouloir assurer, la diffusion de ce message auprès de tous les chefs d'établissement.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous assure de mes sentiments dévoués.

Yann DIRAISON
Adjoint au Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique

Fourniture de masques en prévision de la réouverture des établissements

Le Ministère de l'Education Nationale recense actuellement les besoins en masque afin de permettre une réouverture des établissements scolaires dans des conditions de sécurité e sanitaire satisfaisante. **La fourniture de masques envisagée permettrait de protéger les enseignants et les élèves ainsi que les personnels de nos établissements.** En effet, le cabinet du ministre a proposé au Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique de centraliser la commande de masques pour l'ensemble des personnes concernées.

Il n'est donc pas nécessaire, à ce stade, que les établissements procèdent à des commandes de masques.